

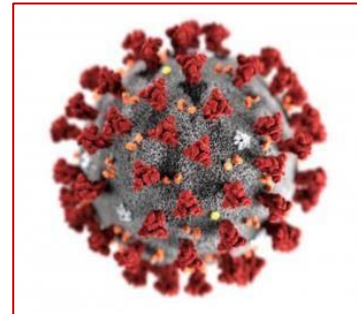
**LIVRET D'INFORMATIONS
COMMUNIQUE A CHAQUE MEMBRE
DU PERSONNEL**

Sommaire :

COMPRENDRE LE COVID-19	3
TRAJETS – ACCEDER A L'ENTREPRISE.....	4
NETTOYAGE - DESINFECTION	5
PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL	6
LES PAUSES REPAS	8
LES PAUSES CAFE – WC – DOUCHES – CIGARETTES	8
POUR LES SECOURISTES.....	9
COMMENT SE LAVER LES MAINS ?	10
MES EPI : LE MASQUE EN TISSU	11
MES EPI : COMMENT METTRE MON MASQUE	12
MES EPI : COMMENT RETIRER MES GANTS.....	13
Que faire en cas de symptômes ?	14
Qui sont les personnes fragiles ?	14
Socle du déconfinement.....	17

COMPRENDRE LE COVID-19

En janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a identifié un nouveau virus émergent, à la suite de la remontée de cas groupés de pneumopathies apparus en décembre 2019 dans la ville Wuhan (région du Hubei), en Chine. Il s'agit d'un coronavirus, officiellement désigné par l'OMS coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère ou SRASCoV-2, responsable de la maladie COVID-19 (Coronavirus).



Il est apparu utile de disposer d'un cadre général d'orientations en matière de prévention du risque d'exposition au virus SRAS-CoV-2.

Modalités de transmission du virus SRAS-CoV-2

Les principales modalités de transmission du SARS-CoV-2 sont les suivantes :

- Transmission directe (par inhalation de gouttelettes lors de toux ou d'éternuement par le patient),
- Transmission par contact (contact avec la bouche, le nez, ou les muqueuses des yeux).
- La transmission des coronavirus des surfaces contaminées vers les mains pourrait se faire à partir de surfaces fraîchement contaminées par les sécrétions.



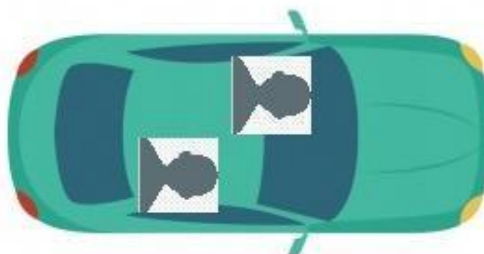
C'est pourquoi, par principe de précaution, nous avons décidé d'instaurer des mesures d'hygiène complémentaire. Ces mesures vous sont expliquées dans les pages suivantes. Il est demandé à chacun d'entre vous de respecter ces nouvelles règles sans exception. Il en va de la santé de tous.

Comptant sur votre civisme et votre implication totale dans le respect de ces dispositions, nous restons à votre écoute pour toute question supplémentaire.

L'article L 4122-1 du code du travail énonce « il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail »

TRAJETS – ACCEDER A L'ENTREPRISE

1. Le covoiturage est désormais limité à 2 personnes maximum : de plus, le passager devra s'installer en diagonale par rapport au conducteur (siège arrière droit) pour respecter la règle de distanciation.



2. Pour les personnes utilisant les transports en commun, le port du masque est obligatoire durant le trajet « travail-domicile ».
3. L'entrée chez ADARYS se fera par l'ouverture du portail à côté de la benne.
4. Dès l'arrivée chaque personne devra faire vérifier sa température, et déclarer ses éventuels symptômes.
5. Seules les personnes asymptomatiques et ne présentant pas de température seront autorisées à pénétrer dans l'entreprise. Les autres devront rentrer chez eux.
6. Pour les personnels concernés 'utilisation des armoires à casier se fait dans les conditions suivantes :
 - Se laver les mains avant d'ouvrir les armoires et casiers ;
 - Désinfecter les poignées des casiers avant et après chaque utilisation ;
 - Pas plus d'une personne à la fois dans les vestiaires.

Après, vous pourrez accéder à votre casier pour prendre vos effets personnels (chaussures de sécurité, tenues, etc.)

7. Les personnels permanents ou intérimaires d'ADARYS recevront chacun un récipient de gel hydroalcoolique. Ce récipient est personnel. Il doit accompagner chaque personne tout au long de la journée. En fin de service il doit être déposé sur la table devant la sortie et repris le lendemain matin.
8. Les personnels permanents recevront chacun 2 masques tissus réutilisables et lavables. Chacun est responsable de ses masques et devra procéder à leur lavage en respectant les consignes énoncées dans ce livret
9. Les personnels intérimaires recevront chaque jours 2 masques jetables.

NETTOYAGE - DESINFECTION

Nous mettons en place des dispositions particulières et exceptionnelles avec notre équipe interne bien formée qui s'occupe quotidiennement du nettoyage de la salle propre afin de garantir une hygiène optimale sur les lieux de travail.

Les espaces communs seront nettoyés et désinfectés chaque jour (une ou plusieurs fois) :

- Les espaces de pause, cuisine ;
- les table;
- les chaises;
- les poignées de portes;
- les bureau;
- les toilettes;
- tables des dossiers;

Afin d'assurer une hygiène optimale pour tous.

En début de poste, chacun devra désinfecter son poste de travail.

Pour les lignes, une personne sera désignée pour cette opération. Des pulvérisateurs contenant le désinfectant et un chiffon sont à disposition sur les tables des ateliers et dans les bureaux.

Des **gants et lunettes de sécurité** doivent être **portés en cas d'utilisation du produit désinfectant**. Ces équipements sont strictement personnels. Se désinfecter les mains avant et après l'utilisation des gants. Pour savoir comment enlever correctement vos gants voire les consignes dans les pages suivantes.



PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL

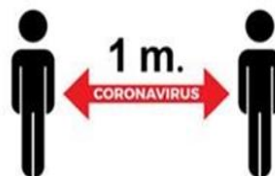
1. Se désinfecter régulièrement les mains et/ou les gants avec du gel hydroalcoolique (un flacon mis à disposition de chaque personnel et possibilité de recharger auprès de ELHADJI) ou se laver les mains (eau + savon) quand cela est possible.
2. **Le port de masque est obligatoire pour tous.**
 - Des masques réutilisables en tissus seront distribués le 11 mai 2020, premier jour de reprise du travail.
 - Ces masques sont réutilisables et lavables. Veuillez les changer et les laver tous les jours. Des informations complémentaires sont disponibles ci-après sur le port et les modalités de lavage.
 - Des masques jetables seront disponibles également. Il faut les changer et jeter dans les poubelles mise à disposition pour les masques et gants chaque 4 heures.
 - Toutefois pour les personnes seules sur un poste de travail, le masque peut être rabattu sur le menton ou le cou. Il devra être remis en position pour couvrir nez et bouche pour tout déplacement ou dès qu'une personne s'approche.
 - Cette consigne s'applique également aux personnels travaillant dans un bureau.
 - Des lunettes de sécurité sont également à disposition mais leur port n'est pas obligatoire (sauf postes spécifiques)
3. **Le port de visières plexi est obligatoire pour tous dans l'atelier.**

Des visières plexi seront mis à disposition. Elles seront personnelles. Leur port est obligatoire dans l'atelier. En fin de service elles seront déposées sur la table devant la sortie. Une étiquette avec le nom de l'utilisateur aura été apposée dessus préalablement. Elle sera nettoyée avant chaque prise de service.

LE PORT DES GANTS ET DU MASQUE N'EXCLUT PAS LE PORT DES AUTRES EPI
(Équipement de Protection Individuelle).

4. Les portes doivent rester ouvertes en journée (hors sanitaires, besoins techniques ou sécuritaires ou de confidentialité) pour limiter les contacts avec les poignées. Pour les portes fermées, utiliser son coude si possible.
5. Dans l'atelier respecter la disposition adoptée au niveau des tables, chaque tâche nécessitant l'utilisation de machines sera désignée à une personne et une seule. Et chaque transpalette sera assigné à une personne.
6. La réception des colis se fera par une seule personne ainsi que les enlèvements.
7. Respecter impérativement les **distances de sécurité : 1 mètre minimum.**
8. Aérer individuellement votre espace de travail dès que possible pour renouveler l'air intérieur.
9. Les salles (bureau et réunion) sont limitées à :
 - 2 personnes maximum dans les bureaux en cas de besoin ;
 - 2 personnes maximum en salle de pause cuisine ;

- 4 personnes en salle des machines informatiques et dossiers ;
 - Les participants doivent être espacés de 1,20 m de distance minimum. Il est interdit de déplacer les chaises qui seront prépositionnées pour respecter ces règles.
10. Tous les bureaux sont espacés d'1 mètre minimum entre vous et vos collègues.
 11. Interdiction de prêter des objets : stylos, téléphones...
 12. Toutes les réceptions (composants, colis, courrier, ...) doivent être laissés 24H en quarantaine ou manipulés avec masque et gants jetables
 13. Respecter le marquage et les consignes pour éviter tout contact entre le personnel (allée de circulation, atelier, cuisine, bureau, toilette...)
 14. Pour les personnes travaillant avec des entreprises extérieures, il est impératif de reporter leur venue sur le site si les interventions ne sont pas urgentes. En cas d'impossibilité, les donneurs d'ordre **doivent informer les entreprises extérieures des exigences décrites dans ce livret. Un avenant au Plan de prévention doit être signé pour attester de la prise en compte.** Cet avenant sera disponible auprès De ELHADJI.



LES CHAISES ONT ÉTÉ INSTALLÉES
DE FAÇON A RESPECTER LA
DISTANCE DE SECURITÉ, MERCI DE
NE PAS LES DÉPLACER

LES PAUSES REPAS

1. Bien **se laver les mains** systématiquement à **l'eau et au savon** pendant au moins **20 secondes avant et après les repas.**
2. Nettoyer votre table au début et à la fin de chaque pause. Des produits désinfectants seront à disposition.
3. La salle de pauses reste ouverte pour les pauses et la pause déjeuner. Il est impératif de respecter une distance de sécurité de **1 mètre minimum** et respecter le nombre maximal de personnes indiqués sur les accès.

Il est interdit de changer la disposition des tables et chaises dans la salle de pause et cuisine

4. L'utilisation des réfrigérateurs et les micro-ondes sera contrôlée pour éviter la propagation du virus. **Veuillez mettre vos repas dans des sachets qui rentrent directement dans les microondes afin de faciliter le nettoyage si possible. Désinfecter avant et après chaque utilisation des micro-ondes du réfrigérateur et de la bouilloire.**

LES PAUSES CAFE – WC – DOUCHES – CIGARETTES

1. Les machines à café et les bouilloires sont nettoyées avant et après chaque utilisation.
2. Les thermos personnelles sont autorisés et fortement recommandés.
3. **Se laver les mains** systématiquement à **l'eau et au savon** pendant au moins **20 secondes avant et après passage aux toilettes.**
4. Respecter également le nombre maximal de personnes dans la cuisine.
5. La table dans la cuisine a été installées de façon à respecter une distance de 1m minimale entre chaque personne (2 personnes en diagonale par table).
6. L'accès aux lavabos des toilettes et des vestiaires est autorisé en respectant le sens de circulation (marquage au sol)

Distanciation physique:

- Pendant sa prise de poste
- Lors des pauses café, repas, cigarettes,
- Pas d'embrassade, ni de poignée de mains,

En d'autres termes :

CONSERVEZ VOS DISTANCES A CHAQUE INSTANT



POUR LES SECOURISTES

Conduite à tenir en cas de suspicion de contamination d'un salarié qui s'appuie sur les recommandations du gouvernement.

1. Isoler le salarié, respecter impérativement les mesures « barrières », lui faire porter un masque.
2. Alerter le responsable QHSE (ELHADJI) ou à défaut MONSIEUR KRYS.
3. Demander au salarié la liste des personnes internes à l'entreprise avec qui il a été en contact.
4. Le salarié doit être évacué le plus rapidement possible de l'entreprise.

Appeler le 15 ou à défaut, contacter ses proches pour l'évacuer en les informant des recommandations sanitaires. Rappeler au salarié qu'il doit rapidement appeler son médecin traitant ou le 15 en fonction de l'évolution de ses symptômes.

Le responsable QHSE, (ELHADJI) et La direction se chargeront d'informer les autres salariés et le médecin du travail.

Un thermomètre infrarouge est disponible à la direction et avec ELHADJI pour les prises de température le matin à l'arrivée dans l'entreprise et en cas de besoin.

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

- AVANT ET APRES MANGER.
- AVANT ET APRES PASSAGE AUX TOILETTES.
- AVANT DE METTRE SES EPI ET APRES LES AVOIR RETIRES.



- 

Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**
- 

Versez du **savon** dans le creux de votre main
- 

Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les **doigts**, les **paumes**, le **dessus des mains** et les **poignets**
- 

Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**
- 

Nettoyez également les **ongles**
- 

Rincez-vous les mains **sous l'eau**
- 

Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique
- 

Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

MES EPI : LE MASQUE EN TISSU

Bien se laver les mains avant de mettre son masque.
Bien se laver les mains après avoir retiré son masque.

IL vous sera remis des masques en tissus réutilisables,

Changez et lavez votre masque tous les jours.

Recommandations : maximum 15 lavages.



Lavage manuel :

- Savonner votre masque recto verso à l'eau chaude
- Laisser le savon agir pendant 10 minutes
- Rincer à l'eau chaude, température maximale 40°C



Lavage automatique:

- Température 40°C
- Action mécanique normale
- Rincer à basse température diminuant progressivement



Séchage:

- Suspendre pour séchage



Repassage:

- Repassage à basse température
- Repassage à vapeur interdit
- Température maximale de la semelle du fer : 110°C
- Réglage : position « Nylon »

MES EPI : COMMENT METTRE MON MASQUE



1 Déplier le masque, le tenir par le haut et passer les doigts dans les élastiques



2 Positionner le masque sur le nez et la bouche en incluant le menton



3 Accrocher le masque : passer les élastiques derrière les oreilles



4 Assurer l'étanchéité du masque :
Le nez, la bouche et le menton doivent être recouverts

MES EPI : COMMENT RETIRER MES GANTS

Bien se laver les mains avant de mettre ses gants.
Bien se laver les mains après avoir retiré ses gants.



1. Pincer le gant au niveau du poignet.
Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le garder au creux de la main gantée
ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième
gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.



5. Retirer le deuxième gant.



6. Une fois les gants ôtés, les jeter.
Se laver les mains.

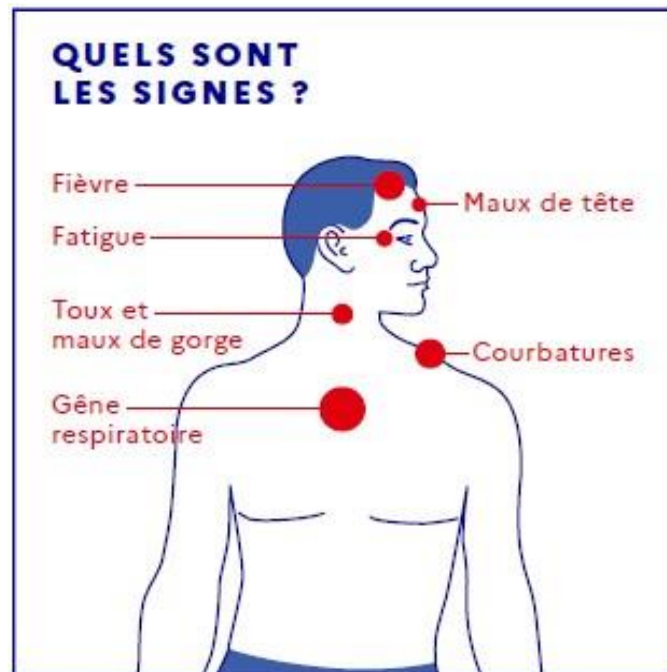
Jetez vos gants usagés dans les poubelles puis désinfectez-vous directement les mains au savon pendant 20 secondes minimum tel que décrit précédemment ou au gel hydroalcoolique.

Que faire en cas de symptômes ?

Chacun est responsable de sa propre santé et sécurité et de celle de ses collègues. En cas de symptômes, il est impératif de **rester à domicile** et de **contacter votre médecin** pour prise en charge de votre cas. **Informez impérativement la direction** de votre situation.

Si le 15 est saturé, appelez votre médecin traitant ou le service de votre mutuelle pour téléconsultation avec un médecin.

Bon à savoir : de nombreux médecins proposent aujourd'hui des téléconsultations.



CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU-centres 15.

Qui sont les personnes fragiles ?

Le Haut Comité de Santé Publique, dans un avis rendu le 31 mars 2020, considère que les personnes à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 sont les suivantes : (Cette liste est susceptible d'être modifiée par l'administration)

- Les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- Les patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;
- Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;

- Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ; les malades atteints de cancer sous traitement.
- Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :
 - ✓ Médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
 - ✓ Infection à VIH non contrôlé ou avec des CD4 <200/mm3,
 - ✓ Consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
 - ✓ Liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,
 - ✓ Les malades atteints de cirrhose au stade B ou C de la classification de Child-Pugh ;
 - ✓ Les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m2)
 - ✓ Les femmes enceintes à partir du troisième trimestre de la grossesse.

(Source : <https://declare.ameli.fr/assure/conditions>)

Conformément aux décisions gouvernementales, les personnes considérées comme vulnérables doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail, si aucune solution de télétravail n'est envisageable.

(d'après <https://www.sante-au-travail.com/covid-19-information-importante-aux-salaries/>)

Elles peuvent désormais se connecter directement, sans passer par leur employeur ni par leur médecin traitant, sur le site <https://declare.ameli.fr> pour demander à être mises en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Socle du déconfinement

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique ;

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable ;

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :

- ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
- distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne) ;

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ;

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires ;

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur ;

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15) ;

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

Socle protocole national de déconfinement.

Notes :

JE SOUSSIGNE

RECONNAIT AVOIR RECU DEUX EXEMPLAIRES DU PRESENT LIVRET.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DE SON CONTENU ET M'ENGAGE A RESPECTER ET FAIRE
RESPECTER LES CONSIGNES ANTI-CONTAMINATION QU'IL DECRIT.